



Cidex 101 - Rés. Château - 574 Av. Notre Dame - 85440 Talmont St Hilaire

Le 27 septembre 2019

Compte rendu Bureau ASL

Vendredi 27 septembre 2019

Présents :

Mmes Raffin, Metayer, Leuret-Potier, Mrs Morvan, Mériaux, Mathé, Ouba, Cousin, Hazenberg, Artaud.

Sogire :

Mme Giron, Mr Kerfers.

ORDRE DU JOUR DU BUREAU

1. Approbation du compte rendu du dernier bureau.

Le bureau approuve à l'unanimité des présents le dernier compte rendu.

2. Préparation de la prochaine assemblée générale extraordinaire

Bureau préparatoire le vendredi 25 octobre à 09h30.

Assemblée générale extraordinaire **vendredi 25 octobre 2019 à 14h00** (salle Louis Chaigne dans le centre de Talmont Saint Hilaire) qui sera appelée à statuer sur les résolutions suivantes :

- Échanges sur le projet des modifications des statuts.
- Rétrocession des terrains selon le projet de rétrocession joint à la convocation - Mandat à donner au Président pour la signature des actes.
- Acquisition des locaux (lots 41, 42 et 43) de la résidence le Château selon offre du Groupe Pierre & Vacances Center Parcs jointe à la convocation - Mandat à donner au Président pour la signature des actes.
- Recours à l'emprunt pour la somme de 140 000 euros auprès de la caisse d'épargne selon document joint à la convocation - Mandat à donner au Président pour la signature d'offre de prêt.

3. Compte rendu des commissions

Commission Espaces verts

- Arrosage

Compte rendu de la Commission ci-joint.

- Contrat d'entretien

Le contrat Littoral vert:

Il prend fin au 30 septembre 2019. Le bureau confirme son accord pour prolonger le contrat jusqu'au 31 décembre 2019.

Le cahier des charges :

A défaut d'une réponse sous 8 jours des membres du bureau (après réception de ce compte-rendu), le cahier des charges tel que présenté sera validé et les entreprises consultées.

- Interventions diverses

Suite au tour du site la veille, il a été dressé une liste, ci-jointe, d'interventions à réaliser.

Commission Urbanisme

Des reprises d'enrobés sont à prévoir : allées Rives et Soleil du Lac, chemin piétonnier derrière local caves et locaux, secteur bacs enterrés à l'entrée du Village, Domaine du Moulin, place centrale de My Abita jusqu'au muret, Portes de l'Océan, création de deux places de parking face Soleil du Lac. Des devis seront demandés à l'entreprise COLAS.

Révision de quelques bornes d'éclairage au Domaine du Moulin (remplacement des verrines).

Mise en place d'un candélabre au niveau du pont Orée du Lac.

Pose borne éclairage face Maison 10/11 Alouettes 1 suite borne cassée.

Une réflexion est à prévoir pour les bornes d'éclairage de la résidence Le Bocage. Le bureau demande l'autorisation de la copropriété pour que les membres du bureau se chargent d'un premier constat.

Une réflexion est en cours pour optimiser le passage piéton des deux côtés de la barrière de la place centrale.

Commission Finances

Un point sur les dépenses a été établi au 25 septembre 2019. A date, les dépenses s'élèvent à 238.907,87 € pour un budget de 514.510 € ce qui représente environ 46 % du budget.

Ces dépenses intègrent une extourne de provisions créditrices (rétrocession, réseau arrosage, travaux enrobés, travaux éclairage, travaux signalétique) de 125.707,72 €. Sans compter ces provisions, les dépenses représentent 364.615,59 € soit environ 70 % du budget.

Au sujet de la consultation des documents comptables par la commission Finances, Monsieur Kerfers annonce la mise en œuvre d'une nouvelle organisation comptable SOGIRE spécifique à l'ASL.

A ce titre, une réunion se tiendra dans le courant du mois d'octobre avec le chef comptable SOGIRE, la commission finances et l'équipe SOGIRE locale. Le représentant de la Caisse d'Epargne pourra de même participer à cette rencontre pour définir le fonctionnement avec la comptabilité SOGIRE.

Commission Animations

Ci-dessous la tableau récapitulatif des animations de cet été

	Quant.	TTC
Spectacles enfants	8	4074,00
Concerts	7	3290,40
Soirée DJ	7	2772,00
Feux d'artifice	7	7442,40
Repas Artificier	7 à 18€	126,00
Repas Magicien	2 à 18€	36,00
		17.740,80

Le département animations établira un planning indiquant les noms des membres qui gèreront les animations de la saison 2020.

Commission communication

Ci-dessous le récapitulatif des dépenses :

Réfection 6 Panneaux ASL/PV	5793.18€
Flyers	143.16€
Banderoles PVC (4)	528.00€
2 panneaux (interdiction véhicules au niveau Club et Hermitage)	108.00€

4. Bilan sécurité avec M. Laurantin

Monsieur Laurantin, présent au bureau, fait part de son bilan sur la saison écoulée.

Les incivilités sont toujours les mêmes (regroupement de jeunes sur le secteur Pointe du Lac ainsi qu'au Practice).

Il est également observé des nuisances sonores importantes au niveau des terrasses de certains commerces laissant leur mobilier extérieur en place la nuit. Les prochains baux liant les commerçants avec l'ASL tiendront compte de cela.

En outre, il annonce son prochain départ à la retraite après la saison 2020.

5. Validation pour l'ouverture du compte bancaire auprès de la caisse d'épargne

Le bureau valide l'ouverture du compte bancaire auprès de la Caisse d'Epargne et donne mandat au Président tant pour définir les modalités d'ouverture que pour signer les documents nécessaires.

6. Emprunt pour l'achat Des locaux

Le bureau a défini pour la SOGIRE, **en fonction de sa quote-part de la surface occupée** :

- un bail commercial de 9 ans
- un montant des loyers de 700€/mois (l'ASL n'est pas assujettie à la TVA) hors charges de copropriété et de taxe foncière qui seront à la charge de la SOGIRE

SOGIRE devra se positionner sur cette proposition dans les meilleurs délais.

7. Création d'un local pour abriter la golfette

Une étude va être lancée pour l'adaptation du local situé en haut du parking « Château ».

8. Point sur la modification des statuts

Il est donné lecture du projet de modification des statuts. Le bureau après échange valide le projet qui sera présenté aux délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2019.

9. Point sur les rétrocessions et réflexion sur le devenir des espaces sportifs (tennis, mini-golf...)

Les rétrocessions des terrains feront également l'objet d'une délibération de la prochaine assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2019.

En ce qui concerne les espaces sportifs, le président a remis à Pierre & Vacances des contacts d'entreprises spécialisées dans l'audit des piscines afin d'avancer sur le sujet.

10. Travaux

- Pose d'une clôture entre la MFR et le terrain multisport

Avant toute prise de décision, le cadastre sera consulté afin de définir la propriété effective de cette clôture.

11. Demandes des copropriétés et des copropriétaires et réponses

- Demande de M. Moreau – Rue du Lac – Maison 01/Apt 04

Le bureau approuve cette demande.

12. Questions diverses